

Montesquieu-Volvestre

Bulletin municipal



Eté 2013
N° 37

*Composition plastique réalisée par des élèves de l'école élémentaire dans le cadre du projet
« Portraits de Paysages »*

p.10

Nouveaux
rythmes scolaires



p.16

Plus d'arbres,
plus de vie



p.18

L'Office de
Tourisme classé



Infos pratiques

MAIRIE 05 61 98 43 43

En semaine de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 9h à 12h

POLICE MUNICIPALE

Nouvelle adresse :

4 place de l'Hôtel de Ville

06 07 27 40 52 ou 06 77 56 23 78

05 61 98 04 31

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 61 98 43 46

En mairie, 1^{er} étage

MÉDIATHÈQUE

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Mercr. de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h

CIAS – SIVOM

Rue du Collège. Service d'aide à domicile, 05 61 97 08 98

OFFICE DU TOURISME

05 61 90 19 55. Du lundi au samedi de 9h à 12h 30 et de 14h à 17h

MAISON DE L'INFORMATION ET DE L'EMPLOI

05 61 97 55 96. 11 rue des Olières

RÉGIE MUNICIPALE D'ÉLECTRICITÉ

05 61 90 42 53. Mardi et mercredi de 8h 30 à 12h et de 13h à 17h

LA POSTE

05 61 98 02 35

Nouveaux horaires : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Samedi : de 8h30 à 12h

Fermé le mercredi

DÉCHETTERIE

05 61 90 69 08

Du mardi au samedi de 8h 30 à 12h et de 14h à 18h

SERVICE AGRICOLE DU CONSEIL GÉNÉRAL

05 61 90 43 91

RÉSIDENCE LE COULOUMÉ

05 61 90 47 09

PÔLE ROUTIER (Montesquieu)

05 61 90 40 05

SYNDICAT DES EAUX (SMDEA)

05 61 90 18 06

Mardi matin de 9h à 12h

ÉCOLE MATERNELLE

05 61 90 49 09

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

05 61 90 48 62

ÉCOLE ANNEXE 05 61 98 29 68

COLLÈGE STELLA BLANDY

05 61 98 48 00

RESTAURANT SCOLAIRE

05 61 90 62 83

APAJH LEVAL D'ARIZE

05 61 97 76 00

APAJH LE PLANTAUREL

05 61 98 45 70

CRÈCHE L'ÎLE O DOUDOUS

05 61 90 06 90

CENTRE DE LOISIRS

Bureau 05 61 90 05 88

« Les Marmottes » 05 61 90 66 21

CLSH École maternelle

05 61 97 17 12

CENTRE D'ANIMATION

JEUNES

05 61 90 66 29

Base de loisirs « Las Plagnes »

05 61 90 11 92

PISCINE MUNICIPALE

05 61 90 42 59

Ouverte du 2 juillet au 30 août

du mardi au dimanche

de 11h à 19h

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

05 61 90 41 33 Montesquieu

05 61 98 44 70 Cazères

– Assistante sociale : appeler Cazères pour prendre RDV les mercr. matin et jeudi pair après-midi

– Médecin PMI : 4^{ème} jeudi

du mois de 13h30 à 16h30

COMMUNAUTÉ DE

COMMUNES DU VOLVESTRE

05 61 90 80 70

TRÉSOR PUBLIC

31390 Carbonne

05 61 87 84 99

UTS (Unité Territoriale Sud)

Carbonne 05 61 97 80 30

PERMANENCES EN MAIRIE

Caisse d'allocations familiales

Appeler la mairie pour prendre RDV

Trésor public. Le mardi de 8h30 à 10h sauf vacances scolaires

PERMANENCES AU FOYER COMMUNAL

Tremplin

Le vendredi sur RDV

Conciliateur (assist. juridique)

Le mardi matin de 10h30 à 12h

L'OPAJH (réhabilitation de l'habitat ancien)

Le 1^{er} jeudi de chaque mois de 14h00 à 16h00

LES ÉLUS SONT À VOTRE ÉCOUTE,
SUR RENDEZ-VOUS

Henri DÉJEAN

Maire

Jean-Pierre BOIX

1^{er} Adjoint - Délégué à l'Urbanisme

Dominique FAUCHEUX

2^e adjointe - Déléguée

à l'Enfance & Jeunesse

Pierre CRABÉ

3^e adjoint

Délégué aux Affaires Sociales

Claude BOUVIER

4^e adjoint - Délégué aux Travaux

et Cadre de vie

Muriel TLEMÇANI

5^e adjointe - Déléguée aux Finances

Magali ALEK

Conseillère municipale

Mireille BAGGIO

Conseillère municipale

René BERTHOZ

Conseiller municipal

Délégué aux Réseaux

Thierry BERTOLINO

Conseiller municipal

Délégué à la Vie associative

Jeannine LEGROS

Conseillère municipale

Patrick LEMASLE

Conseiller municipal

Claire MEDALE-GIAMARCHI

Conseillère municipale

Michel PORTET

Conseiller municipal

René ROUGALLE

Conseiller municipal

Délégué à la Voirie communale

Bernard ROUGER

Conseiller municipal - Délégué à

l'Environnement et au Tourisme

Alain SENTENAC

Conseiller municipal

Céline TRILLOU

Conseillère municipale

LES NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers	18	} depuis un mobile	112
Gendarmerie	17		
SAMU	15		
Centre antipoison	05 61 49 33 33		
Cabinet médical			
Mailhol-Rognant	05 61 90 41 26		
Dr Bonel	05 61 90 43 37		
Pharmacie	05 61 90 40 04		

p 04 Infos communales

Finances
PLU
Travaux & réalisations

p 10 Jeunesse

Dossier :
Nouveaux rythmes scolaires

p 14 Culture

Accès de la lecture aux mal-
voyants
Une soprano à la bibliothèque

p 15 Environnement

Portraits de paysages
Dossier : Un arboretum
au Val d'Arize

p 18 Associations

L'office de tourisme classé

p 26 Brèves

Etat civil

Bulletin municipal de
Montesquieu-Volvestre
Tél. 05 61 98 43 43
Directeur de la publication :
Henri Déjean
Rédaction et conception :
Nathalie Vincent, Com & Compagnie
Montesquieu-Volvestre
Tél. 06 30 10 66 26
Impression :
Exaprint, Mauguio
Tél. 04 67 22 36 55
Ont collaboré à ce numéro
l'équipe municipale, l'office du
tourisme et les associations locales.

Crédit photos : 123RF
Imprimé dans un atelier certifié
Imprim'Vert, sur papier recyclé



Henri Déjean entouré des membres du Comité des Fêtes d'Argain

Comme tous les ans, à pareille époque, notre bulletin municipal vient vous apporter quelques éclairages sur les projets en cours de réalisation, sur les services offerts, sur les événements importants de notre village, en complément des informations que tout un chacun peut trouver sur le site internet de notre commune, régulièrement mis à jour.

Depuis ce début d'année 2013, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été rendu exécutoire sur notre commune. Il est le résultat d'une longue et complexe opération faite de nombreuses phases de diagnostic, de concertation, d'enquête publique et enfin de validation par les services préfectoraux. Au-delà de l'urbanisme, il est le document de

« Le PLU... pour assurer un développement maîtrisé de l'urbanisme et de la démographie... »

référence qui va permettre, avec des réajustements si nécessaire, de décliner les objectifs fixés par le conseil municipal : assurer un développement maîtrisé de l'urbanisme et de la démographie, affirmer la bastide et conserver son caractère, conforter les activités, préserver le potentiel agricole et naturel, telles sont les orientations de ce PLU.

C'est, d'ailleurs, avec cette ligne directrice de développement harmonieux, d'amélioration du cadre de vie, de soutien à l'activité et aux associations, que se poursuivent les travaux d'équipement, d'aménagement, de mise en sécurité dont plusieurs vous sont présentés dans ce bulletin.

L'édification du nouveau groupe scolaire sur le quartier de Bonzoumet, accompagnée d'une desserte routière appropriée sécurisant l'accès à ce chantier ainsi que l'entrée du village, en est un exemple majeur. Le début des travaux est programmé en septembre 2013. Le projet définitif, s'inscrivant dans l'enveloppe prévue de longue date, n'obérera en rien les capacités financières de notre commune pour l'avenir.

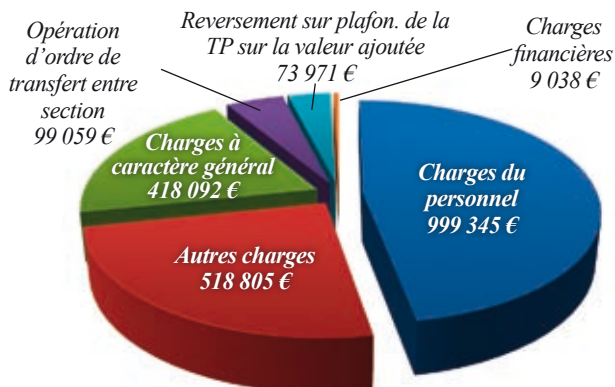
Soulignons aussi la mise en place, dès la rentrée 2013, des nouveaux rythmes scolaires, en accord avec le corps enseignant, les parents, les associations, qui permettra de renforcer les activités de loisirs, de sport, de découverte pour les enfants de notre village.

Comment ne pas s'attarder enfin, sur toutes ces manifestations, ces festivités, ces activités sportives pour lesquelles de nombreux bénévoles donnent de leur temps et de leur énergie pour animer notre village et créer ces liens indispensables à une bonne entente entre tous, qu'ils en soient très sincèrement remerciés.

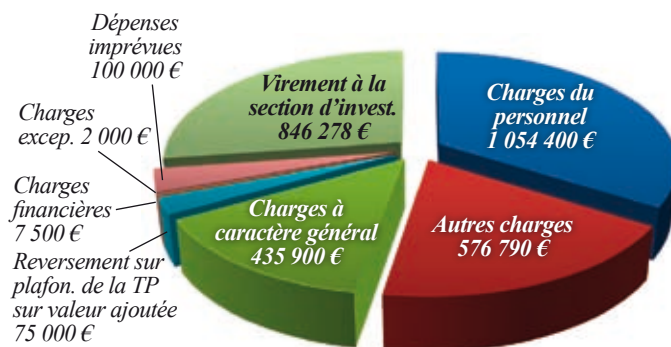
Votre maire
Henri Déjean

FONCTIONNEMENT

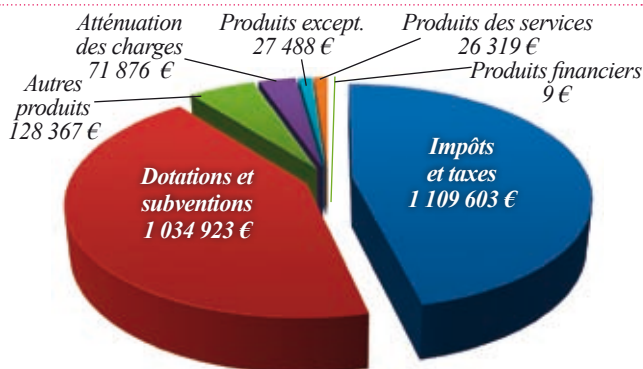
Compte administratif
DÉPENSES 2012 : 2 118 311 €



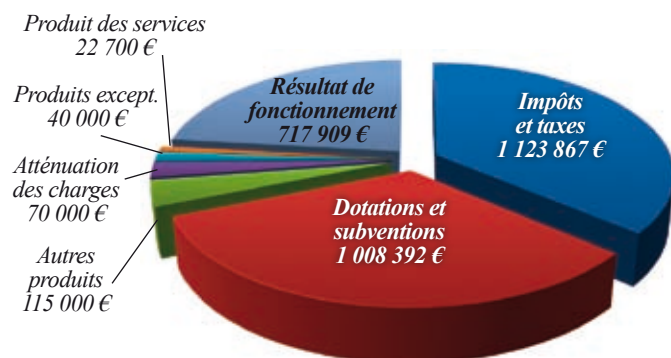
Budget
DÉPENSES 2013 : 3 097 868 €



Compte administratif
RECETTES 2012 : 2 398 585 €

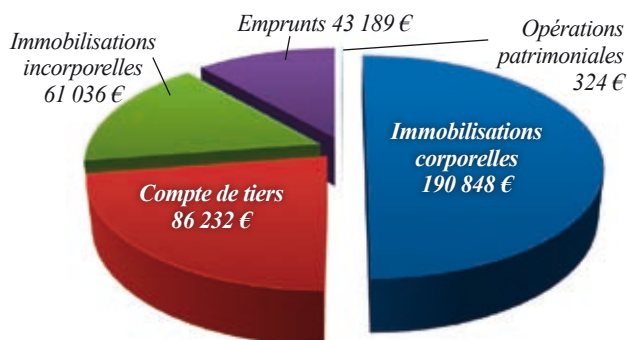


Budget
RECETTES 2013 : 3 097 868 €

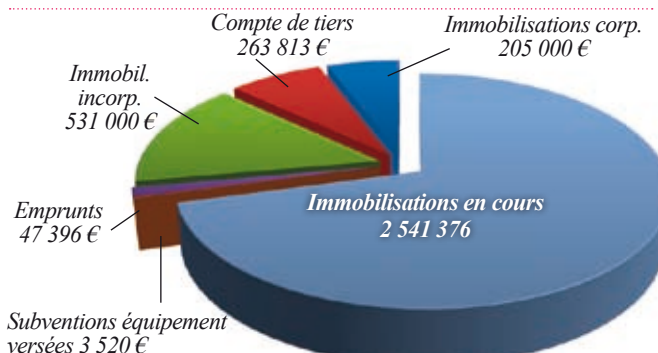


INVESTISSEMENT

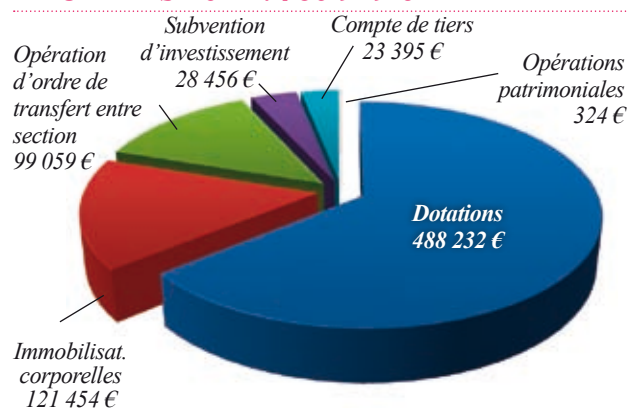
Compte administratif
DÉPENSES 2012 : 381 629 €



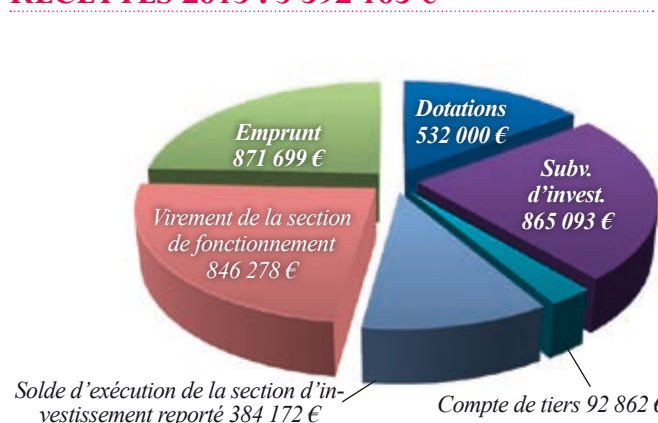
Budget
DÉPENSES 2013 : 3 592 105 €



Compte administratif
RECETTES 2012 : 760 919 €



Budget
RECETTES 2013 : 3 592 105 €



Plan Local d'Urbanisme

Approuvé par le Conseil municipal lors de sa séance du 3 décembre 2013, le document a été rendu exécutoire sur la commune à compter du 10 janvier 2013.

Ainsi donc, et à compter de cette date, tous les dossiers d'urbanisme sont instruits en application des directives de ce document quelque peu rectifié par délibération du conseil municipal en date du 18 mars 2013 à la demande des services de l'état.

Le territoire de la commune se décline désormais en trois zones, urbaines, agricoles ou naturelles et chaque secteur relève de son propre règlement.

Pour toute nouvelle construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire, l'accent porte sur le système d'assainissement : en zone non desservie par l'assainissement collectif, il conviendra de se rapprocher du SMDEA (Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement) afin de préciser la filière d'assainissement autonome préconisée qui déterminera la faisabilité de l'opération. En effet, **la superficie minimale du terrain n'est plus réglementée** et ne constitue donc plus une barrière comme c'était le cas dans le cadre du POS (Plan d'Occupation des Sols).

Une attention particulière sera également portée sur les rejets au fossé et l'évacuation des eaux pluviales : une convention de servitude et d'entretien devra être établie notamment en cas de mitoyenneté évitant ainsi certains problèmes récurrents affectant des habitations existantes.

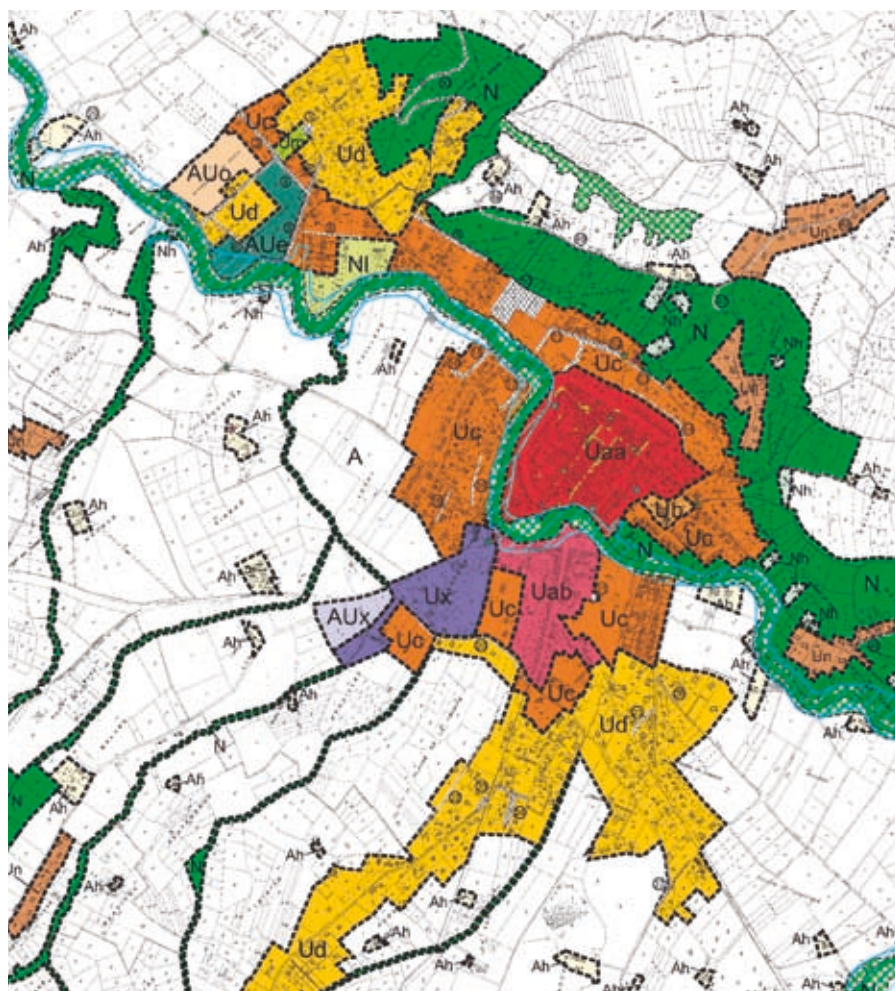
Il est rappelé que tous les travaux courants tels que réfection de toitures ou de façades, changements de menuiseries, additions de constructions, créations d'ouvertures... **doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.**

Sont également soumis à déclaration préalable **les abris de jardin dont la superficie est comprise entre 5 et 20 mètres carrés ainsi que l'installation de panneaux solaires de moins de 20 mètres carrés.** Toutes les superficies supérieures relèvent de la procédure du permis de construire.

Les clôtures sont soumises à autorisation sur l'ensemble du territoire communal et **les démolitions doivent faire l'objet d'un permis de démolir.**

Enfin, **dans le cœur historique** de la bastide, tous les projets de construction, entretien, rénovation... sont soumis à **l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.** Une consultation de ce service est fortement recommandée en amont de toute procédure administrative.

Le PLU est consultable en mairie. Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service de l'urbanisme. Tél. 05 61 98 43 45



Travaux & Réalisations

Le bureau de poste accessible aux personnes handicapées

Durant le printemps dernier, des travaux importants de maçonnerie, de menuiserie métallique et d'étanchéité ont été réalisés sur le bâtiment de la poste.

Ceci dans le but de répondre aux normes d'accès aux personnes handicapées par la mise en place d'une rampe d'accès, d'une ouverture automatique de la porte ainsi que d'un emplacement de stationnement réservé.

La terrasse a été aussi entièrement rénovée ainsi que les chenaux. Ces travaux ont été effectués le mercredi, jour de fermeture du bureau afin de ne pas gêner l'accès au bâtiment



Transformateur du hameau de Capitany

Postes de transformation électrique

Afin de mieux desservir le secteur et notamment les nouvelles constructions, la décision a été prise d'installer un nouveau poste de transformation électrique au sol, en bordure du chemin de Débat Brancaou. Parallèlement, des travaux d'effacement de lignes ont été réalisés jusqu'au carrefour avec l'avenue des Pyrénées.

Dans le même ordre d'idées, un poste a été installé sur le hameau de Capitany.

En secteur urbain et avec l'accord des services concernés, un poste doit être placé rue Sanson afin de remédier aux baisses de tension affectant le secteur.

Nouvelle signalétique

La commune a procédé récemment à l'installation de panneaux signalétiques implantés aux diverses entrées de la ville.

Ce projet a été géré avec l'association des commerçants, laquelle avait manifesté le souhait d'une meilleure signalisation des divers services et commerces, afin d'inciter les gens de passage à s'arrêter.

Ces 13 panneaux indiquent les établissements qui accueillent du public : commerces, professions libérales, bâtiments communaux, lieux touristiques, hébergements...



Lutte anti-tags

Face à la recrudescence de graffitis sur les biens des domaines public et privé, la commune a fait l'achat d'une hydro-gommeuse.

Les particuliers peuvent maintenant bénéficier de l'intervention des services techniques pour l'effacement de tags sur leurs façades et/ou portails. La demande devra alors être faite auprès de la police municipale et nécessitera la signature d'une convention auprès de la commune afin que le nettoyage soit réalisé sous la responsabilité du demandeur.

Bientôt un parcours historique

À l'initiative de l'équipe de l'office de tourisme, un parcours historique est en cours de réalisation. Il se déclinera en 3 circuits distincts dont la durée totale sera d'environ 3 heures.

Une trentaine de panneaux explicatifs seront placés à proximité de chaque site ou monument caractéristique de la richesse patrimoniale de la ville.

Une partie des informations sera traduite en anglais et, pour satisfaire les amoureux de la langue régionale, également en occitan.

Un guide de visite papier sera remis gracieusement par l'office de tourisme.

Les visiteurs pourront être accompagnés gratuitement par un guide de l'office de tourisme (à partir de 10 personnes et sur réservations).



Une aire de vidange pour camping-cars

Une aire de vidange destinée aux camping-cars sera installée dans la zone industrielle, à côté des ateliers des services techniques.

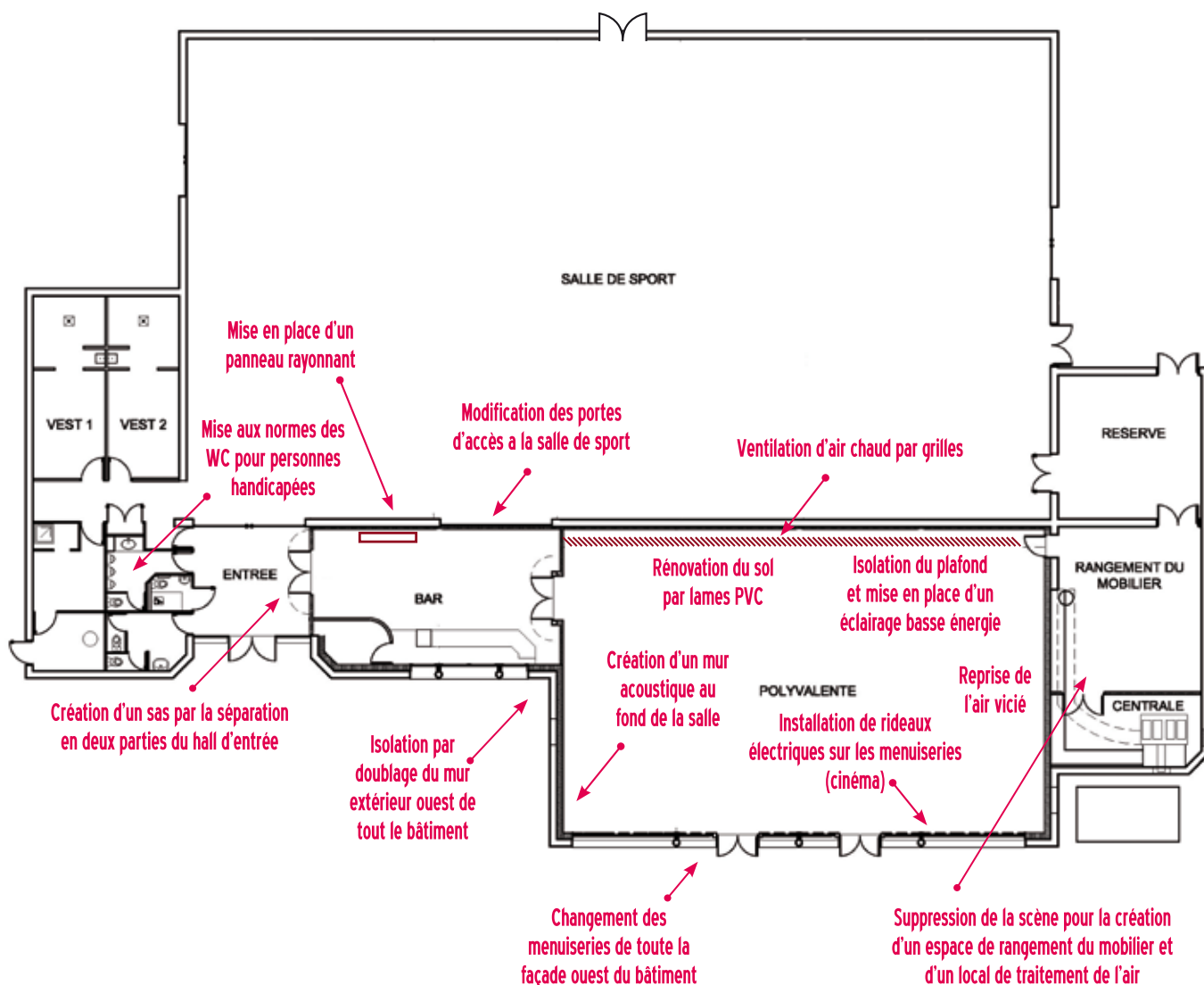
Elle sera équipée d'une station sanitaire écologique qui permettra la vidange et le rinçage des eaux usées, ainsi que le remplissage en eau potable. Les travaux seront réalisés dans les prochains mois.

Travaux & Réalisations

Projet de rénovation de la salle polyvalente

L'avant-projet des travaux de rénovation de la salle polyvalente est à ce jour arrêté.

Vous trouverez ci-dessous les différentes modifications définies par la commune et présentées par l'architecte Marie Pilar Arnau-Léger de Tarascon-sur-Ariège et le bureau d'étude CEERCE de Toulouse.



Assainissement quartier Bonzoumet

En liaison avec la construction de l'école élémentaire et de la salle d'activités sportives, le réseau d'assainissement collectif va être étendu sur le secteur de Bonzoumet.

Le franchissement du ruisseau et la mise en place d'un poste de relevage ayant été réalisés lors de la dernière tranche de travaux, le réseau sera étendu sur une partie du chemin de Bonzoumet et sur la rue Ramon de Vésinis.

Outre la desserte de nouvelles installations, les riverains pourront se raccorder au réseau nouvellement créé.

Futures école élémentaire et halle des sports

La construction de la nouvelle école élémentaire et de la halle des sports dans le quartier de Bonzoumet n'est plus au stade de projet, elle deviendra une réalité à partir de septembre prochain.

Urbanisation

Des travaux d'urbanisation pris en charge par la Communauté des Communes du Volvestre démarreront dès cet été sur la voie communale pour créer l'accès au chantier. Quant au carrefour giratoire d'accès aux nouveaux aménagements depuis la RD 627, il a été définitivement implanté mais ne sera réalisé qu'à la livraison des bâtiments finis, ceci afin d'éviter que les passages des engins lourds et encombrants durant le chantier ne le dégradent. Il sera pris en charge financièrement par le Conseil Général et la commune.

Entreprises

Ce sont 13 entreprises différentes qui interviendront pour la construction des 2 bâtiments, dont la plupart sont de la région : Sabarat, Seysses, Noé, Portet-sur-Garonne, Saint-Jean, l'Union, Auterive, Pamiers, Saint-Gaudens, Toulouse...

Architecture

Les surfaces totales représenteront 1 700 m² pour l'école qui comprendra au RDC un grand hall, 3 ateliers, une salle d'activités, des bureaux, une salle de restauration en liaison chaude (les plats seront préparés par l'actuel restaurant scolaire), et à l'étage dix salles de classe, une salle informatique et une bibliothèque. La halle des sports représentera 1 250 m² dont 1 000 m² seront consacrés à l'aire de jeu. Cette dernière sera adaptée à de nombreuses pratiques d'éducation physique et sportive, ainsi qu'à l'accueil de compétitions. Les enfants de l'école maternelle et du collège auront aussi accès à cette structure.

Les normes architecturales, de surfaces et des équipements des écoles sont actuellement très rigoureuses. Ainsi, nos écoliers auront la chance de bénéficier d'un cadre de travail très sti-

mulant, propice à l'apprentissage et au savoir. Par souci de respect de l'environnement, d'importantes économies d'énergies seront réalisées grâce à la qualité des matériaux et à l'orientation au sud de l'école. La mise en place d'une grande verrière offrira un éclairage naturel aux parties communes. En outre, l'implantation de cette structure scolaire à l'extérieur du centre du village permettra aux enfants de profiter d'une très grande cour de récréation et de beaucoup d'espaces verts.

Durée

La durée totale des travaux est estimée à 17 mois.

Budget

Le budget global attribué à la construction de l'école et de la halle des sports est de 3 844 000 € HT et sera pris en charge à 60 % par la commune et 40 % par le Conseil Général.



Perspective de l'entrée de l'école réalisée par l'architecte retenu, Lucien Calestroupat (Toulouse).

Les nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013

Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, le gouvernement a décidé de modifier les rythmes scolaires à partir de la rentrée scolaire de 2013 (ou septembre 2014 sur dérogation).

Cette réforme a pour but de mettre en place une semaine scolaire plus équilibrée et une journée d'enseignement allégée.

« Elle conduira également à un meilleur équilibre entre temps scolaire et temps périscolaire et garantira la complémentarité et la cohérence des activités proposées aux enfants tout au long de la journée. Il s'agit ici d'améliorer les conditions de réussite de tous les élèves et de renforcer leur plaisir d'apprendre et d'être à l'école » (La réforme des rythmes scolaires, Information- Vincent Peillon-14/02/2013).

La municipalité a décidé de mettre en place la semaine à 4 jours et demi dès la rentrée prochaine.

➤ Le temps d'enseignement sera toujours de 24 heures hebdomadaires mais réparties sur 4 jours et demi (au lieu de 24 heures réparties sur 4 jours actuellement), avec école le mercredi matin.

➤ La journée d'enseignement n'excédera pas 5h30 (au lieu de 6h00).

➤ Les heures d'ouverture et de fermeture de l'école maternelle et de l'école élémentaire seront décalées d'un quart d'heure, pour permettre aux familles qui ont des enfants dans les 2 écoles de les amener tranquillement.

➤ Des **activités pédagogiques complémentaires (APC)** seront organisées par les enseignants. Réalisées en groupes restreints d'élèves, elles permettront d'aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages, d'accompagner le travail personnel ou de mettre en place une activité pré-

vue par le projet d'école. Leur mise en place et les horaires seront définis dès la rentrée par les enseignants des écoles.

➤ Les 3 heures par semaine ainsi libérées par la nouvelle organisation de la semaine scolaire donneront l'occasion de pratiquer des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribueront à l'épanouissement des élèves et au développement de leur curiosité intellectuelle : il s'agira des **temps d'activités périscolaires (TAP)**.

MATERNELLE

De	07H30	08H45	11h45	13h30	15h45	16h30
A	08H45	11H45	13h30	15h45	16h30	18h30
Lundi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne/Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Mardi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne/Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Mercredi	CLAE	Enseignement				
Jeudi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne/Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Vendredi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne/Repas	Enseignement	TAP	CLAE

ELÉMENTAIRE

De	07H30	08H30	11h30	13h45	16h00	16h45
A	08H30	11H30	13h45	16h00	16h45	18h30
Lundi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne / Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Mardi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne / Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Mercredi	CLAE	Enseignement				
Jeudi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne / Repas	Enseignement	TAP	CLAE
Vendredi	CLAE	Enseignement	Pause méridienne / Repas	Enseignement	TAP	CLAE



Les TAP, un des points forts de la réforme

Les TAP, de 45 mn par jour (sauf le mercredi), seront organisés dans chaque école sous la responsabilité de la commune, et encadrés par les animateurs du Service Enfance Jeunesse municipal et par les ATSEM de l'école maternelle.

Ils ne sont pas obligatoires pour les enfants, mais chaque enfant doit avoir la possibilité d'en bénéficier. Et pour aller au plus près de la réforme des rythmes scolaires, pour ne pas pénaliser les enfants et pour que les ressources des familles ne constituent pas un facteur discriminant entre les élèves, la municipalité a décidé de rendre ce temps périscolaire gratuit pour tous.

Depuis quelques mois, l'équipe d'animation du Service Enfance Jeunesse, les ATSEM de l'école maternelle et la responsable de la médiathèque travaillent sur la mise en place de ces activités et leur programmation, en tenant compte de différents facteurs non négligeables, qui influencent et déterminent l'organisation de ces temps d'activités, comme par exemple :

➔ le temps de 45 mn imparti aux TAP ne permettra pas de longs déplacements, les activités se feront donc dans les locaux des écoles respectives des enfants ou dans des lieux très proches, sans utiliser les salles de classe pour ne pas perturber le fonctionnement scolaire,

➔ le taux d'encadrement prévu par la réforme des ces activités (un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans et un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans) est aussi à prendre en considération et est déterminant pour le choix de certaines activités.



Enquête et information auprès des parents

Au mois de mai, la municipalité a interrogé les familles à travers un questionnaire concernant leurs attentes et leurs besoins, pour le mercredi et les temps d'activités périscolaires (TAP) journaliers. Elle tient à remercier les parents pour leur mobilisation : 240 réponses pour 330 questionnaires distribués. Même si certains parents sont dans l'incertitude quand à la participation de leur enfant aux activités à la prochaine rentrée scolaire, les éléments analysés permettent de définir plusieurs pistes de fonctionnement, de planifier certaines activités, d'estimer le personnel nécessaire et d'anticiper sur le recrutement d'animateurs, de prévoir l'aménagement des locaux et aussi de se positionner sur le service de restauration scolaire le mercredi.

Dans le courant de l'été, et pour leur permettre de s'organiser dès la rentrée, les familles seront informées de la nouvelle organisation : planning et activités proposés pour les TAP, les modes d'inscription, le fonctionnement et l'organisation du mercredi...

Les aides financières de l'état

Pour la mise en place de cette réforme dès 2013, la commune percevra une dotation forfaitaire de 50 € par élève. Et étant éligible à la dotation de solidarité rurale (DSR) cible, elle se verra allouer 40 € supplémentaires par élève, soit 90 € par élève au total pour l'année scolaire 2013-2014.

Pour l'année suivante, elle bénéficiera à nouveau du fonds, à hauteur de 45 € par élève.

Ces aides seront affectées au frais de fonctionnement du service pour le recrutement d'animateurs, à l'achat de matériels pédagogiques et d'équipements, ainsi qu'à l'aménagement mobilier des différents locaux qui seront utilisés par les TAP.

.....
Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service Enfance Jeunesse de la commune ou Dominique Fauchoux, maire-adjoint de la commune en charge de l'enfance et de la jeunesse. Tél. 05 61 98 43 43

École maternelle : un blog sur la toile pour tisser plus de liens avec les parents



L'école maternelle se met à la page !

En effet, depuis mai dernier, les parents peuvent en savoir plus sur les activités à l'école de leur enfant grâce au blog conçu par des animateurs informatiques de l'éducation nationale. Il propose une page d'actualités et 4 autres pages attribuées à chacune des classes. Sont publiées des informations sur la vie de l'école et des classes ainsi que des photos de travaux d'élèves. Des liens hypertexte renvoient vers le site de la commune, les menus du restaurant scolaire et les dates de vacances.

Pour le consulter :

<http://pedagogie.ac-toulouse.fr/blog31/mat-montesquieu>

Médaille de bronze pour l'équipe féminine VTT du collège

L'objectif de la saison était ambitieux, monter une nouvelle fois sur le podium national après le titre de vice-champion de France en 2006 et une troisième place en 2009. Le pari est réussi !

Les 27, 28 et 29 mai se déroulaient en Bourgogne les championnats de France UNSS de VTT 2013. Charlotte Souillé, Marie Sirotenko, Mathilde Ousset et Aurélie Baggio ont fait briller les couleurs montesquiviennes parmi les 32 équipes qui s'affrontaient. Beaucoup d'émotions depuis le début du printemps et le renoncement, la mort dans l'âme, d'Iona Nevill, un des leaders de l'équipe pour raison de santé. Ce podium est le fruit d'un travail très important et d'une grande solidarité dans l'équipe. Les quatre entraînements par semaine les trois derniers mois se sont presque toujours faits sous la pluie, mais la motivation et la bonne ambiance n'ont pas été entamées.

Une autre victoire, celle d'Elisa Hijlkema qui brillamment obtenu la certification nationale (le plus haut niveau) en tant que juge officielle à l'issue d'épreuves théoriques et pratiques.

L'association sportive tient à remercier les familles, la municipalité, le Conseil Général, l'ITEP et le foyer socio-éducatif pour leurs aides financière et matérielle.



De gauche à droite : Charlotte, Aurélie, Marie et Mathilde

Une lavandière de retour au lavoir

L'ancien lavoir du boulevard Pierre Alard a retrouvé un peu de son passé grâce au chantier « jeunes » organisé en juillet dernier par le Centre d'Animation Jeunes et auquel 8 adolescents de 11 à 15 ans ont souhaité participer. En effet, pendant les grandes vacances, il est proposé aux jeunes de réaliser, durant plusieurs matinées, des chantiers. Pour les en remercier, ils bénéficient d'une bourse pour les sorties ou les séjours d'été organisés par le service jeunesse.

Les années précédentes, ce sont les murs des vestiaires de la piscine et de la cour de l'école maternelle qui en avaient vu de toutes les couleurs, un sentier avec balisage avait été aménagé, et des travaux avaient été réalisés au Village Gaulois.

Cet été, une nouvelle fresque est prévue à la piscine municipale, sur le mur de la chaufferie qui prendra des allures de bains romains.



Les inscriptions sont ouvertes à tous les volontaires de 11 à 17 ans.

Contact :
Centre d'Animation Jeunes,
1 rue de l'Église.
Tél. 05 61 90 66 29
ou 06 14 92 05 19

Un Relais des Assistantes Maternelles itinérant

En 2007, la Communauté de Communes du Volvestre a créé au sein du service petite enfance un Relais d'Assistants Maternelles itinérant. Chaque mercredi, de 9h30 à 11h30, le RAM propose une animation dans la salle d'accueil de l'école maternelle de Montesquieu-Volvestre.

Le RAM est un dispositif avec de larges missions. Mais on peut retenir qu'il a pour but d'offrir un lieu d'échange et de rencontre pour les professionnelles de l'accueil individuel. C'est également un lieu d'éveil et d'épanouissement pour le jeune enfant. A travers la rencontre de l'autre et un espace aménagé pour eux, ils expérimentent, découvrent la vie en collectivité.



Durant l'année, les enfants du RAM ont participé à des activités manuelles. C'est dans ce cadre que nos petits artistes en herbe ont exposé leurs chefs d'œuvre en juin à l'office du tourisme dans une ambiance « chapiteau » avec la folie des arts du cirque !

Accès de la lecture aux malvoyants

L'activité de lecture peut devenir très difficile voire impossible pour différentes raisons : diminution de la capacité visuelle, tremblements, difficulté à se déplacer jusqu'à la bibliothèque...

C'est à partir de ce constat recueilli par le personnel du service d'aide et d'accompagnement à domicile que le CIAS a réalisé en 2012 une enquête auprès de ses bénéficiaires pour évaluer l'opportunité de mettre en place un « relais lecture », par le prêt de matériel adapté. Le résultat a mis en évidence le grand intérêt de cette initiative à laquelle la bibliothèque municipale s'est alors associée.

La CARSAT et la Fondation Bruneau ayant lancé des appels à projets pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées à domicile, le dossier « relais lecture » a reçu un accueil favorable. Ces organismes ont ainsi apporté une aide financière pour l'équipement nécessaire.

Ainsi, depuis le début de l'année, le CIAS dispose d'une dizaine d'appareils, il s'agit du lecteur Victor spécialement conçu pour les déficients visuels. Il est très facile d'utilisation et lit les CD audio, le mp3, les clés USB ainsi que les cartes mémoire. Quant aux supports, la bibliothécaire Annie Montigaud a procédé à l'achat de livres audio en tout genre : romans, émissions radios, documentaires, conférences... ainsi que des livres imprimés en gros

caractères pour celles et ceux qui parviennent encore à lire mais avec difficulté (une liste mise à jour régulièrement est disponible sur demande).

Le relais est assuré par les personnels du CIAS et de la bibliothèque qui se chargent de la formation à l'utilisation de l'appareil et du portage des supports, au domicile des bénéficiaires.

Face au succès de ce projet, le CIAS envisage déjà l'acquisition de 5 nouveaux lecteurs avant la fin de l'année.

Ce service est entièrement gratuit et accessible à toute personne habitant la commune qui présente un réel handicap à la lecture. Une priorité est donnée aux intéressés qui en font un usage fréquent.

Contact : Secrétariat du CIAS – 3 rue du Collège
Tél. 05 61 97 08 98



Une soprano à la bibliothèque

Un spectacle a été offert à la petite enfance le 17 mai à la bibliothèque municipale.

Le personnel de la crèche L'Île ô Doudous et les assistantes maternelles de la commune ont été invités à venir accompagnés des enfants dont ils ont la garde pour assister à 2 représentations financées par le Conseil Général et animées par Marie-Claude Delay, soprano, qui pratique l'art de chanter des livres.

Une vingtaine d'enfants a ainsi découvert le plaisir d'écouter alternativement un joli conte sur des animaux et de magnifiques chants lyriques extraits du répertoire classique (Brahms, Schubert, Mozart...).





Ponton banc - Carl Hurtin

« Portraits de paysages » pour redécouvrir l'Arize

Un très beau projet auquel les Montesquiens, petits et grands, ont largement participé.

Un communiqué du Pays Sud Toulousain avait été publié dans l'édition du bulletin municipal de l'année dernière pour informer la population du projet « Portraits de paysages » concernant les communes de Carbonne, Rieux-Volvestre et Montesquieu-Volvestre. Ceci dans le cadre de la Charte Architecturale et Paysagère et pour répondre à la démarche initiée par la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) pour la mise en œuvre de la Convention Européenne du Paysage, en lien avec le Plan Garonne.

Cette action a été menée dans le but de faire redécouvrir la rivière Arize dans une dimension artistique et culturelle, et de créer un pont entre le paysage tel que perçu par sa population et sa prise en compte dans les documents d'urbanisme.

Ainsi, durant 6 mois, le plasticien **Carl Hurtin a sillonné la vallée** et interrogé de nombreuses personnes : des pêcheurs, des promeneurs, des habitants du bord de la rivière, Jean-Claude et Michel Médale au Moulin de Barrau, André Berthoumieux à l'office de tourisme... afin de recueillir leurs témoignages, source d'inspiration pour la réalisation de **17 œuvres grandeur nature** hors du commun. Elles ont été exposées les 1^{er} et 2 juin lors de la balade artistique organisée sur les 3 communes. Ainsi, à Montesquieu, le ponton handipêche a été prolongé par un banc dans la même essence de bois, l'ensemble formant une vague, ou une onde, c'était selon

le regard qu'on lui portait ; des « cannes du Papogay » trônaient en bordure de rivière, et bien d'autres détournements d'objets pour amener le spectateur à leur porter un regard différent.

Les élèves des classes de CM1 et CM2 de Montesquieu, de CE2 de Rieux-Volvestre et de 5^{ème} de Carbonne ont également participé à ce programme tout au long de leur année scolaire avec le concours de l'inspection académique et du CAUE 31 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) **afin de les sensibiliser par des interventions à but pédagogique**. Ils ont rencontré des paysagistes, des architectes, ont étudié différentes thématiques : la cartographie, l'environnement, l'habitat, sont allés sur le terrain, ont échangé avec des professionnels comme l'association de la pêche de Montesquieu-Volvestre pour en savoir plus sur les animaux aquatiques. Aussi, des ateliers ont été mis en place pour la conception de travaux représentatifs de leur ressenti en leur qualité d'habitant de la vallée de l'Arize. Pour cela, ils ont récolté des éléments naturels et des objets du quotidien qu'ils ont façonnés pour créer des tableaux, représenter un pont, une forêt, un potager, un herbier, les Pyrénées, le sable... Ils ont alors fait preuve de beaucoup de créativité.

Des panneaux représentant le projet éducatif dans sa globalité a, quant à lui, fait l'objet d'une exposition à la mairie du 4 au 22 juin à laquelle les élus et les parents ont

été conviés. Cette rencontre a permis aux élèves de présenter également quelques-unes de leurs réalisations plastiques, aux parents d'apprécier l'implication de leurs enfants, et aux élus de constater l'immense intérêt de ce type d'action auquel la population est totalement participative.

En témoignage de cette très belle et intéressante démarche, **un livret à destination du public est en cours d'édition**. Il pourra être utilisé comme outil de réflexion sur l'identité du paysage aux yeux des hommes qui l'occupent.

Ce projet a été cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional, le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, et le Conseil Régional.

Plus d'informations sur le site <http://portraitsdepaysages.wordpress.com>



La forêt, notre nid – Thomas, Pierre, Kevin



« Plus d'arbres, plus de vie »

Un arboretum au Val d'Arize pour donner l'occasion aux résidents et aux enfants de faire connaissance et d'échanger autour de la nature.

Ce sont plus de 70 arbres qui ont été plantés le long du parcours promenade du parc du Val d'Arize grâce au projet mené conjointement par l'équipe de l'établissement et les professeurs des écoles, Véronique Timbert et Carine Peccoz des classes de CE1 et CM2.



La Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe a invité de nombreuses associations, dont l'APAJH 31, à participer au programme « Plus d'arbres, plus de vie » en fournissant gratuitement des plants d'origine européenne ; **opération destinée à transmettre aux générations futures la connaissance et le respect de ce précieux patrimoine.** Et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que l'école élémentaire a accepté de partager cette expérience par la participation d'une cinquantaine d'enfants.

Ainsi, à partir de janvier, **les résidents et les écoliers ont travaillé tous ensemble pour réaliser un arboretum de plus de 25 différentes espèces d'arbres.** Les rencontres ont eut lieu à l'école, une pre-

mière fois, pour faire connaissance, puis au Val d'Arize pour les ateliers de préparation :

▷ l'étude des différentes espèces choisies pour une adaptation optimale dans la région et des recherches les concernant,

▷ la conception de pancartes à planter au pied des arbres mentionnant leur nom, leur taille, leur origine et comprenant la pyrogravure, le ponçage, la peinture...

▷ l'apprentissage des techniques de plantation avec la collaboration de l'ESAT Château Blanc (une association de travailleurs handicapés spécialisés dans les espaces verts),

▷ enfin, l'élaboration de deux grandes et magnifiques fresques sur le même thème avec l'aide d'un animateur en peinture de l'APAJH 31.

L'arboretum a concrètement vu le jour le 14 mars, où **tout le monde y a mis du sien malgré le froid et la neige : enfants, résidents, animateurs, professeurs, arboristes ainsi que des parents d'élèves qui ont souhaité participer à cette journée pas comme les autres dans la vie de leur enfant.** L'inauguration (ce même jour) a donné l'occasion de fêter la réussite de ce beau projet. C'était une journée riche en événements avec

un verre de l'amitié, le discours très émouvant du directeur de la résidence, la coupe du ruban par une élève, un déjeuner partagé dans la salle des fêtes et le récit d'un conte sur l'histoire d'un baobab en Afrique.

Mais l'aventure n'était pas finie, il fallait ensuite surveiller la bonne reprise des plants, redresser les tuteurs, vérifier les grillages, le maintien des pancartes... d'autres rendez-vous se sont donc succédés jusqu'en juin où une journée a été organisée pour la projection d'un film commémoratif, réalisé par le service communication de l'APAJH 31 et d'un diaporama de nombreuses photos prises par l'école.

Afin que chacun, petits et grands, trouve son intérêt et puisse participer activement à tous les ateliers, ces derniers présentaient différents aspects : pédagogique, ludique, artistique, manuel mais aussi et surtout social. **Ce fut effectivement une formidable opportunité d'échange entre les enfants et les personnes en situation de handicap.** Impressionnés au premier abord, les enfants se sont très vite familiarisés avec leurs nouveaux amis. Quant aux résidents, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ils se sont investis, chacun à hauteur de ses possibilités.

Ce projet est allé au-delà de tout espoir puisque des initiatives ont été prises par les protagonistes eux-mêmes. Ainsi, des résidents ont pris plaisir à surveiller régulièrement les jeunes pousses des arbres et continuent, encore aujourd'hui, à s'en occuper. Une fillette de CE1 s'est rendue spontanément durant ses vacances au parc avec sa grand-mère pour lui faire visiter les lieux. Des élèves ont même envoyé des lettres de remerciements aux résidents qui ont été touchés par cette très gentille attention...

Ce que les écoliers et les résidents évoquent aujourd'hui en souvenir de ces rencontres est d'ailleurs très éloquent.

Grégoire, élève de 11 ans : « Ce projet était très intéressant, j'ai appris beaucoup de choses sur les arbres... Maintenant, quand je croise un résident dans la rue, je vais à sa rencontre pour lui dire bonjour et lui apporter mon aide s'il en a besoin... »

Mireille, résidente : « J'adore les enfants, d'ailleurs, je suis mère, grand-mère et arrière-grand-mère... Dès que les écoliers arrivaient, ils venaient tous vers moi, ils s'agrippaient même, on a bien ri... J'ai été heureuse de participer à toutes les activités... »

Ou encore Michel, résident : « J'ai été content de travailler avec les enfants parce que je n'en ai pas moi-même... J'ai aussi apprécié le contact avec les professeurs qui étaient gentilles et spontanées.... J'aime beaucoup marcher dans Montesquieu, et depuis cette rencontre, quand je reconnais un enfant dans la rue, nous nous disons bonjour et puis nous discutons... »

Fresque exposée au Val d'Arize



Un nouveau projet est envisagé à la rentrée prochaine pour ne pas interrompre cette belle aventure qui contribue grandement à l'intégration et l'acceptation de personnes en situation de handicap dans le village et aussi à l'ouverture du Val d'Arize au village. D'ailleurs, les fresques sont aujourd'hui exposées dans le hall d'entrée de la résidence, tous les montesquiens curieux de les voir seront les bienvenus.



Extrait du discours de Bernard Rozès le jour de l'inauguration :

« Parfois, lorsque je passe à côté d'un gros arbre, j'essaie d'imaginer le nombre de personnes qu'il a vu passer, qui se sont assises à son pied. Il est facile d'associer l'arbre à la vie, en plus du fait que l'on ait besoin des arbres pour vivre. Nous pourrions rajouter que l'arbre est également le témoin des générations qui passent. Un témoin silencieux, encore que, parfois, nous pouvons y trouver des gravures qui en disent long... Le moment que nous vivons illustre parfaitement ce lien entre les générations, le lien entre des femmes et des hommes, entre des filles et des garçons, mais aussi l'acceptation de la différence, cette différence qu'il faut absolument apprendre à connaître. »



L'Office de Tourisme enfin classé !

Anciennement syndicat d'initiative, l'Office de Tourisme a vu ses efforts récompensés par l'aboutissement en ce début d'année de la demande de son classement en « **Office de Tourisme Catégorie III** ». Ce classement est une démarche volontaire, il est un levier puissant pour renforcer son rôle fédérateur au regard de l'action touristique à développer dans sa zone géographique.

5 792 visiteurs

L'Association Office de Tourisme dans son rôle d'accueil, de valorisation et de promotion du canton a accueilli durant l'année 2012, 5 792 visiteurs.

Demandez le programme !

Tout au long de l'année, l'équipe de l'Office de Tourisme organise des manifestations gratuites qui répondent à des demandes locales, départementales, régionales, nationales ou européennes : soirée d'observation à la table d'orientation, Journées nature de la région Midi-Pyrénées, 31 Notes d'Été, Festival Occitania, causeries... et de nombreuses expositions dans la galerie municipale.

Soyez curieux de votre patrimoine

Hors la période hivernale, c'est presque chaque mois qu'un groupe se manifeste pour des visites guidées de notre cité accompagnées par une guide conférencière diplômée. N'hésitez pas à vous renseigner, des visites sur différents thèmes sont proposées.

Afin de répondre aux normes de ce classement, les heures d'ouverture ont changé.

☞ Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

☞ Le samedi : de 10h à 12h

En juillet et août :

☞ Du lundi au samedi :
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

☞ Du 15 juil. au 15 août :
+ le dimanche matin

Contact : 20 place de la Halle
Tél. 05 61 90 19 55

Venez découvrir la librairie

L'Office de Tourisme, grâce à son président, se différencie des autres structures par l'édition d'ouvrages traitant de l'histoire locale (écriture, mise en page, impression, reliure ; tout est fait maison). Dernières parutions : Les parçonnès, Les arbres remarquables, Louis XVI. À paraître : Argain, Fornex, La mémoire ensevelie, Notre Dame du bout du pont enrichi de nouveaux textes et iconographies, Saint-Jacques...

Evadez-vous en Volvestre

Dans un but de promotion de notre territoire, un travail d'équipe est réalisé avec les offices de tourisme de Carbonne, de Rieux et la commission tourisme de la Communauté de Communes du Volvestre pour rendre le site www.tourisme-volvestre.fr plus attrayant. Une version mise à jour de sa brochure « Évadez-vous en Volvestre » a vu le jour pour la nouvelle saison touristique.

2 378 tickets vendus

L'Office de Tourisme aide les associations : organisation du Forum, communication, réalisation d'affiches, diffusion d'annonces, billetteries, ventes d'objet...

Prochaine journée du patrimoine

Dans le cadre de la commémoration nationale de la découverte du tombeau de Saint-Jacques, une conférence est organisée par l'Office de Tourisme avec le concours de l'association En'Volvestre. Elle se tiendra le 17 septembre à 17h en l'église Saint-Victor et sera animée par Denise Péricard-Méa, docteur en histoire, spécialiste sur le sujet (entrée gratuite).



Un des trésors de l'église Saint-Victor,
le reliquaire de Saint-Jacques de Compostelle

Le Comité des fêtes, fêtes, fêtes...

Le Comité des Fêtes a de nouveau fait preuve de beaucoup de dynamisme et de volontariat pour nous distraire tout au long de cette année écoulée !

Le réveillon du jour de l'an a rencontré un franc succès avec plus de 150 participants. La soirée moules-frites a régalé plus de 200 personnes. Le vide-grenier du printemps a accueilli plus de 70 exposants malgré le très mauvais temps. La Fête au Pont qui, pour la deuxième fois, a offert un programme très rythmé le samedi à l'occasion de la fête de la musique, a rassemblé encore beaucoup de monde ; un « flash-mob » (chorégraphie dansée) a même été proposé par le Service Enfance Jeunesse durant la soirée tapas. Sans oublier les soirées disco avec repas les jeudi soir durant l'été sur l'île du Ramier. Elles sont proposées cette année les 11 juillet, 26 juillet et 8 août ; celle du 11 juillet aura lieu au Castéra, des navettes assureront des allers-retours depuis l'esplanade nord et la mairie (renseignements et inscriptions à l'office de tourisme).

Quant à la traditionnelle fête de la Saint-Victor qui mobilise toute l'équipe du comité sur plusieurs jours, la prochaine programmation connaîtra un grand changement. En effet, après avoir mené une enquête auprès des habitants du village qui manifestaient un besoin de renouveau, le comité a décidé de remplacer la cavalcade par des jeux inter-associations : course aux ânes, course au sac, course à la brouette... fous rires garantis !

Le bureau a, lui aussi, subi des changements. Jean-Marc Pédussaut en assure dorénavant la présidence, assisté de Patrick Verger. Laurent Cazarré change de poste et se charge du secrétariat avec Agnès Laffont pour adjointe. La nouvelle trésorière Elodie Ranaldi est, quant à elle, secondée par Colette Cazarré.

Contact :

Jean-Marc Pédussaut, tél. 06 77 25 45 76

Laurent Cazarré, tél. 06 84 18 57 51

web : www.comitemontesquieu.weonea.com

Feu de la Saint-Jean



Belote et rebelote !

L'équipe de la section belote, sous la houlette de Pierre Milhorat et Claude Tournier, vous accueille tous les mercredi soir à 21h d'octobre à avril pour son concours hebdomadaire.

Chaque semaine, 35 équipes en moyenne s'affrontent dans la bonne humeur et la convivialité. Chaque joueur, du premier au dernier, repart avec son lot.



La section belote remercie en fin d'année l'ensemble des participants sans qui les concours ne pourraient avoir lieu en leur offrant un repas de fin de saison. Sans oublier le concours aux alentours de Noël au cours duquel leur est servie une part de bûche, et pour fêter les rois, tout le monde partage la galette.

Si vous souhaitez rejoindre la section, rendez-vous pour la prochaine saison en octobre 2013.

Contact : Pierre Milhorat, tél. 05 61 90 48 40

Tennis

Le Tennis Club de Montesquieu-Volvestre (116 inscrits, 65 enfants à l'école de tennis) permet de pratiquer le tennis de loisir et de compétition. Des cours de tennis pour adultes et enfants sont possibles pendant toute l'année.

Sur le plan sportif, 1 équipe Dames et 2 équipes Hommes sont engagées, en adultes, dans le Challenge Claude Bonnefond (district du Comminges), le Challenge du Comminges (district du Comminges), le Challenge André Laffont (Comité 31), le Trophée Caisse d'Epargne (Ligue Midi-Pyrénées). L'équipe Dames a été finaliste du Challenge du Comminges. L'équipe 1^{ère} Hommes a terminé 1^{ère} de sa poule en Promotion 3 et est qualifiée pour une possible montée en Promotion 2. L'équipe 2^{ème} Hommes a été finaliste du Challenge Bonnefond. Par ailleurs, 3 équipes jeunes (garçons et filles) participent à différentes compétitions régionales.

Le TCMV organise plusieurs manifestations : journées Portes Ouvertes, goûter de Noël, sortie au Tournoi des Petits As à Tarbes, journée de clôture de l'École de Tennis et le grand Tournoi annuel du 26 août au 15 septembre 2013.



La vie du club est rythmée par ses entraînements périodiques, par la participation de ses licenciés aux compétitions fédérales et aux animations interclubs tout au long de la saison, particulièrement celles de Carbonne en mars, de Martres-Tolosane en mai, et surtout par le traditionnel challenge de l'Arize, organisé par le club début avril. Cette année, cette manifestation a encore rencontré un vif succès, en réunissant 393 compétiteurs de 4 à 40 ans, issus d'une vingtaine de clubs de la région.

Pour donner un nouvel élan à l'association après une longue période de gestion, une partie des membres du bureau a cédé sa place à de nouveaux



L'équipe 1^{ère} (de gauche à droite) : Stéphane Jeudi, Vincent Vaira, Jérôme Nuevo, Henri Béret, Patrick Labergue

Des possibilités d'utilisation des courts sont offertes aux non adhérents et aux vacanciers sous condition de réservations avec des horaires et des tarifs attractifs (se renseigner auprès du club ou de l'office de tourisme).

Dès la prochaine rentrée scolaire, l'école de tennis et son professeur Dominique Dupuy proposeront des cours pour tous les jeunes de 5 à 18 ans. Vous pouvez dès à présent contacter le club.

Contact : tél. 06 49 95 56 06

e-mail : tennismontesquieu@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/site/tennisclubmontesquieuvolvestre>

Judo

En cette année 2013, le Judo club de l'Arize fête ses quarante ans. Quarante ans consacrés à l'initiation, à la formation des jeunes, mais aussi des moins jeunes, aux disciplines du judo et du jujitsu (self-défense). Certains sont allés jusqu'au bout de cette formation (si bout il y a), en obtenant leur ceinture noire 1^{er} dan, un petit nombre est même allé au-delà (ceinture noire 2^{ème} dan et 3^{ème} dan).

venus qui insuffleront une nouvelle dynamique, de nouvelles idées, pour que vive longtemps encore cette vénérable association. Nouveau bureau : Laëticia Montaigne, présidente – Patrick Ferrand, vice-président – Sylvie Bristial, trésorière – Rémy Bienvenu, trésorier-adjoint – Stéphanie Llanguet, secrétaire – Loïc Bollati, Catherine Thomas et Alain Rival, secrétaires-adjoints.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues !

Contact :

Laëticia Montaigne, tél. 06 01 09 21 42

Patrick Ferrand, tél. 06 07 46 02 84

Pétanque

Principalement lors des beaux jours, on ne peut éviter de remarquer à proximité du pont de l'Arize les joueurs de boule qui s'entraînent. Certes, il y a de nombreux retraités, mais grâce à leur expérience de vétérans, le club a obtenu en 2012 et en ce début 2013 des résultats très honorables.

Sélectionnée d'office pour le championnat de Ligue qui se s'est déroulé à Tarbes début septembre, l'équipe de pétanqueurs s'est encore bien défendue, perdant en 8^{ème} de finale contre une équipe ariégeoise de haut niveau.

Fin septembre, les vétérans avaient rendez-vous à Anduze pour y disputer le Championnat de France tripléte vétéran. Deux équipes, dont les Montesquiens y représentaient le département de la Haute-Garonne.

Par un temps agréable, les parties se sont disputées sur deux types de terrain, un très caillouteux, l'autre goudronné. L'organisation était sans faille, les joueurs avaient revêtu les maillots sélectionnés par chaque comité départemental, les parties étaient acharnées, le niveau élevé, chacun des départements ayant engagé les meilleurs joueurs. Nos joueurs sont sortis vainqueurs des premières par-

ties disputées sur un terrain relativement difficile. Ils ont gagné la partie de barrage mais face à l'équipe de Corse, ils se sont inclinés en 32^{ème} de finale. C'est la première fois que le club arrive à un tel niveau de réussite, bel exemple pour inciter les jeunes et moins jeunes à persévérer.

Contact :

Georges Labessouille, tél. 06 70 50 29 40

e-mail : petanque-montesquivienne@orange.fr



Quilles au maillet



Le club s'est bien défendu lors du championnat de France 2012 malgré une très mauvaise météo ce jour-là.

2013 a commencé avec ses challenges et critères, le club compte déjà 6 rencontres pendant lesquelles il est arrivé chaque fois en finale. Claude Tajan, le président, est heureux d'être classé 2^{ème}

aux critères et espère que son équipe restera au moins à cette place. Et cette année encore, certains iront porter les couleurs de Montesquieu-Volvestre au championnat de France par équipe et en individuel en août.

Fort de ses 26 adhérents adultes et 3 jeunes, le club se retrouve tous les jeudi soir pour un entraînement en toute convivialité.

De nouvelles recrues ont rejoint la section, non seulement pour jouer à ce jeu traditionnel mais aussi pour l'ambiance très cordiale des rencontres.

Chaque hiver, alors que les autres clubs font leur pause annuelle, le club maintient son dynamisme en organisant des soirées théâtre auxquelles sont parfois invitées des troupes amateurs, ceci pour le plus grand plaisir de tous les spectateurs toujours nombreux.

La pratique du jeu de quilles au maillet est ouverte à tous. Les jeunes ont la carte gratuite jusqu'à 14 ans et la mise jusqu'à 12 ans.

Contact :

Claude Tajan, tél. 05 61 90 38 81

Nicole Dedieu, tél. 07 87 08 45 65

Rugby

L'A. S. M. retrouvera le championnat d'honneur la saison prochaine après 2 années passées en fédérale 3.

Le résultat de cette saison achevée peut nourrir bien des regrets tant il était envisageable de se maintenir, même avec un effectif un peu juste. Il n'en demeure pas moins que le club, après plusieurs saisons d'excellent niveau, relèvera le défi en 2013/2014 pour figurer aux premiers rangs de son championnat.

Concernant les jeunes, si le club rencontre un déficit d'effectif en section juniors, les cadets devraient être pourvus pour la saison à venir ; cependant, en moins de 17 ans et de 19 ans, le club doit se renforcer.

L'école de rugby de son côté connaît une fréquentation record avec 130 enfants qui évoluent dans toutes les catégories d'âge. Aussi, le club sera heureux d'accueillir de nouveaux membres d'encadrement.



Contacts :

Ecole de rugby : Fabien Vignes, tél. 06 78 53 17 26

Cadets juniors : Jean Louis Inard, tél. 06 08 22 54 51

Seniors : Jean Claude Icard, tél. 06 26 93 40 36

Le club : tél. 05 61 90 36 25 (mercredi et vendredi soirs)

Les Renault 4L du Volvestre

L'association « Quatre roues pour trois vallées » a organisé, à l'occasion de la fête Saint-Victor d'août dernier, son premier rassemblement de Renault 4L du Volvestre.

Une dizaine de 4L se sont donné rendez-vous pour évoluer en configuration tout-terrain sur les chemins du Volvestre et le terrain de la base de loisirs « Las Plagnes » pour apprendre ou parfaire le pilotage avec un passage obligatoire par « le bac à sable ». Pour clôturer l'événement, les célèbres Renault familiales avaient défilé fièrement au sein de la cavalcade de la fête.

Motivée par ce week-end très sympathique, l'association réitère : le 2^{ème} rassemblement de 4L du Volvestre s'associe à la fête Saint-Victor 2013 avec la participation, le dimanche 25, du club des amateurs des anciennes Renault de l'Isle-sur-Tarn. Renseignements et inscriptions par e-mail : dominique.fauchoux2@freesbee.fr ou par téléphone au 06 81 80 71 56.



Toujours sous le signe des 4L, il faut aussi souligner la participation de membres de l'association au 4L Trophy 2013, Julien Fauchoux et Marion Verdier, qui ont clôturé leur raid aux places plus qu'honorables de 6^{ème} et 35^{ème} au classement général sur 1 400 participants. Ils repartiront en 2014, pour ce même raid, sous le numéro d'équipage 447.

Affaire à suivre en février...

Brève rencontre

Le Festival du Film britannique Brève Rencontre se prépare à fêter ses 15 ans !

Organisé par le couple franco-anglais Michèle et Chris Faram en collaboration avec Cinéfol 31, la mairie et le Foyer Rural, Brève Rencontre attire chaque été une foule de cinéphiles avides de découvrir le cinéma d'outre-Manche.

Cet été, il se déroulera du 16 au 18 août avec au programme 5 films britanniques en version originale sous-titrée, projetés dès la nuit tombée, sur écran géant en plein air sur l'île du Ramier (à la salle polyvalente en cas de mauvais temps).



Parmi les films sélectionnés pour 2013, on peut citer entre autres le grand classique des années 60 « Un Amour pas comme les Autres » de John Schlesinger, un drame irlandais au temps de l'IRA « Shadow Dancer », et une comédie très noire « Sightseers ».

Et pour célébrer cet anniversaire en beauté, une surprise gastronomique et un concert vous attendent le dimanche 18 août vers 19h (réservation à l'office de tourisme).

Amateurs du 7^{ème} art, rendez-vous donc sous le ciel étoilé, avec coussin et petite laine, le 16 août vers 21h.

Renseignements à l'office de tourisme et sur le site www.britishfilms-montesquieu.co.uk



L'île au théâtre

La 2^{ème} édition du festival « L'île au Théâtre » s'est déroulée les 28, 29 et 30 juin. Consacrée l'année dernière au talent féminin seul en scène, elle était, cette fois-ci, prévue au masculin. Cependant, suite à un souci de santé, le comédien Ali Bougheraba initialement programmé le vendredi soir, a été remplacé par une comédienne alors devenue le chaînon manquant entre ces deux programmations.

Ainsi, 4 solos théâtraux ont été joués sous un chapiteau, sur l'île du Ramier :

« Songe de Mina » interprété par Juliette Wiatr, « Une vie sur mesure » écrit et interprété par Cédric Chapuis, « Chacun son tour » interprété par Erwan Creignou, « L'heure d'après » écrit et interprété par Olivier Soler.

« La programmation proposée, par sa rigueur et sa diversité, confirme qu'à Montesquieu comme ailleurs, le théâtre est sacrément vivant » dixit Fred Nony, auteur, acteur et parrain de l'édition 2013.

Festival organisé par l'association Culture en Volvestre.

Site : www.lileuautheatre.fr

La Clé du village

Comme chaque année, début décembre, l'association des commerçants a organisé pour la plus grande joie des enfants un goûter-spectacle de Noël. Ils étaient nombreux à rire devant la pièce de théâtre «La Princesse ensommeillée» jouée par des élèves d'une école de théâtre d'Agen et à profiter du chocolat chaud et des gourmandises offerts.

Un événement de prestige a marqué cette année les manifestations orchestrées par la Clé du Village, il s'agissait de l'élection de Miss Volvestre-Comminges 2013 qui s'est tenue à la salle polyvalente à la mi-avril. Cette soirée de plus de 3 heures, organisée par l'Association Accroche Cœur, a attiré un public de plus de 250 personnes qui ont pu apprécier la qualité des défilés de haute couture, des prestations musicales et du gala de danse des Miss.



© Izabel Teil

C'est une jeune fille de 18 ans, Typhène Czuva, qui a emporté le titre.

Ce spectacle avait été précédé d'une réception offerte par la commune à la mairie au cours de laquelle Geneviève de Fontenay et Christiane Lillio, présidente du comité Miss Prestige National et ancienne Miss France, ont été très touchées de recevoir la médaille de la ville.

L'association, qui compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents, s'est réunie en assemblée générale extraordinaire courant mai afin de renouveler le bureau dont les membres étaient en place depuis plusieurs années. Ainsi, un souffle nouveau est apporté par Dorine Jolibert (présidente), Nicolas Debailleul (président-adjoint), Valérie Charles (secrétaire), Jocelyne Pourret (secrétaire-adjointe), Samita Gupta (trésorière) et Lionel Portejoie (trésorier-adjoint).

Dans le but non seulement de promouvoir le commerce de proximité, de s'associer activement à la vie du village, mais aussi de créer un lien social entre ses adhérents, la Clé du Village invite tous les commerçants, artisans et professions libérales à la rejoindre.

Contact :

Dorine Jolibert, tél. 05 61 90 41 31

Valérie Charles, tél. 05 61 97 40 84

e-mail : lacleduvillage@hotmail.fr

Les Amis de l'église

L'association des Amis de l'Église Saint-Victor en accord avec la municipalité et l'autorisation des Monuments Historiques poursuit son activité.

Elle a fait restaurer la statue de la Vierge à l'enfant qui se trouve dans le Trésor de l'église. Il s'agit d'une statue en bois polychrome du XVII^e siècle inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

Ce travail a été effectué par Madame Gisèle Icard, restauratrice à La-Bastide-de-Sérou (Ariège).

La facture d'un montant de 3 000 € a été réglée par l'association des Amis de l'Église qui remercie grandement tous les adhérents.

Contact : s'adresser à l'office de tourisme.



«La Vierge à l'enfant» avant et après sa restauration.

Fiesta party



Une manifestation a été organisée le 8 juin sous la halle par l'association Joie de Vivre. Au programme, des démonstrations de danses sous des tonalités indiennes et africaines, un stand de tresses africaines, des défilés de mode afro-indienne. La journée s'est clôturée par un spectacle de danse suivi d'un concert.

Des cours de danse sont proposés tout au long de l'année.

Contact :

Danse africaine, tél. 06 06 49 12 57

Danse indienne, tél. 06 27 89 71 74

L'épicerie solidaire, un an après son ouverture

Depuis son inauguration en juin 2012, l'Épicerie Solidaire Escale Sud Toulousain a étudié plus de 70 dossiers et reçoit actuellement plus de 60 familles, soit près de 120 personnes chaque semaine qui viennent s'approvisionner des diverses communes de la Communauté de Communes du Volvestre.

Rappelons que **les demandes sont acceptées sur le double critères** de la situation socio-économique et d'un projet (réparation de la voiture, remplacement d'un appareil ménager...) qui serait financé grâce aux économies réalisées à l'Épicerie.

Des collaborations sont maintenant bien établies. La Communauté de Communes du Volvestre a apporté un soutien financier essentiel, appelé à être renouvelé. Après le soutien du Sivom de Rieux pour la location des locaux et les travaux qui y ont été effectués, c'est aujourd'hui la commune de Montesquieu-Volvestre qui prête régulièrement un fourgon pour le transport des marchandises. Divers services d'action sociale font le lien avec des familles qui sont reçues pour un entretien approfondi afin de préparer leur dossier étudié en commission. Les approvisionnements viennent essentiellement de la Banque Alimentaire 31 de Toulouse, du supermarché Simply Market de Carbonne, de

l'Association Revivre Pays d'Oc (plate-forme logistique créée par le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires de Midi-Pyrénées) et de l'Agence du Don en Nature.

Et bientôt, L'Escale ne sera pas uniquement une épicerie. **Des ateliers vont être proposés** aux bénéficiaires comme « Cuisiner bien et équilibré avec un budget maîtrisé » qui sera animé par Maïté, Nelly et Nicole dans la magnifique cuisine équipée grâce au soutien de la Fondation Ferrero et de la Caisse d'Épargne de Midi-Pyrénées. Ces moments d'échange auront également comme objectifs la rencontre et la convivialité.

Enfin, **Escale va développer son activité sur le canton de Cazères.** En effet, la Communauté de Communes du Canton de Cazères a attribué une aide financière limitée et à titre expérimental. L'Épicerie recevra donc prochainement de nouvelles familles, un bilan de cette action sera effectué pour examiner les conditions de sa poursuite.



L'épicerie est ouverte les :

- ☞ mardi de 16h30 à 17h30
- ☞ jeudi de 16h00 à 19h00

L'Épicerie sera certainement ouverte durant tout l'été.

Ces permanences peuvent aussi permettre à d'éventuels bénéficiaires d'obtenir des informations auprès d'un bénévole.

Il est aussi possible de téléphoner pour obtenir un rendez-vous.

Escale Sud Toulousain

Adresse des locaux :

Zone artisanale

9 ch. du Marchandaou

31310 Rieux-Volvestre

Tél. 05 62 01 53 87

La ronde de l'Isard

Réservée aux coureurs de moins de vingt-trois ans, cette épreuve cycliste organisée à partir de Saint-Girons s'est déroulée cette année sur quatre étapes avec un parcours total de 612,4 km.

Cette épreuve prestigieuse a vu la participation des meilleurs clubs français ainsi que la présence de nombreux étrangers venus notamment de Belgique, d'Espagne, de Hollande, de Tchécoslovaquie, de Colombie ou encore des USA.

Malgré un temps peu clément, les coureurs ont pu sillonner les routes du Volvestre avant de terminer par deux étapes de montagne.

C'est d'ailleurs au cours de ces deux dernières que l'équipe de Colombie a pu faire la différence en emportant l'épreuve, le classement du meilleur jeune et le classement par équipes.



Agrandissement de la CUMA



Dans le cadre du développement de son territoire, la Communauté de Communes du Volvestre a souhaité soutenir le projet d'atelier de découpe, de transformation et de salaison de toutes viandes pour la CUMA cantonale de Montesquieu-Volvestre. L'intérêt étant de créer un outil de production qui permette de développer les circuits courts entre les producteurs et les consommateurs, y compris la restauration collective (cantines scolaires, cuisines centrales...).

C'est pourquoi en février 2010, elle a déposé une candidature afin que le projet soit reconnu pôle d'excellence rural. Ce projet n'ayant pas été retenu, il a tout de même été soutenu par l'État dans le cadre de la Dotation de Développement Rural, à hauteur de 183 000 €, soit 60 % du projet.

En 2012, le maître d'ouvrage (la Communauté de communes du Volvestre), accompagné du maître d'œuvre (M. Philippe Biau) et des membres de la CUMA, a travaillé sur la conception du bâtiment et a publié un appel d'offre afin de retenir les différentes entreprises pour la réalisation du chantier.

La construction a commencé dès le début du 1^{er} semestre 2013, quant à la réception du bâtiment, elle est prévue pour le mois de juillet 2013.

Bienvenue aux nouveaux commerçants

Divine Idyl, prêt à porter & esthétique

35 rue Mage, tél. 05 81 44 21 07
Ouvert de 9h à 12h et de 16h à 19h,
le samedi de 9h à 12h.
Fermé le jeudi.

Restaurant L'Olivier

Nouveaux propriétaires
1 rue du Moulin, tél. 05 61 97 28 00
Ouvert tous les jours sauf le jeudi
(ouvert 7j/7 en juillet et août).

Coordonnées de la nouvelle correspondante à la Dépêche du Midi pour le canton :

Izabel Teil - tél. 06 26 13 82 14 - e-mail : it31info@gmail.com

Les orchidées sauvages de nos coteaux

Témoin d'une nature préservée, l'orchidée sauvage vient chaque printemps égayer nos verdoyants coteaux du Volvestre. Fleur fascinante, discrète ou plus tape-à-l'œil, il en existe de nombreuses variétés qu'il est facile d'observer au détour d'un chemin, sur un talus ou encore dans une prairie naturelle, leur écrin préféré. De par leur couleur, la forme de leur fleur ou leur taille, elles font tout pour se faire remarquer ! C'est malheureusement ce qui les rend vulnérables car bon nombre sont menacées de disparition et, à ce titre, protégées. Alors pour que nos coteaux continuent longtemps à nous offrir la magie de leur présence, admirons-les mais laissons-les vivre, nos enfants aussi ont le droit d'être émerveillés...



Sêrapias en langue

Etat civil du 29 juin 2012 au 29 juin 2013

Mariages

Aurélié FLOURAC
et Jean LOURDE, 07/07/2012
Anne CARRIÉ
et Benoît de FONDS MONTMAUR, 04/08/2012
Marie-Liesse COUDOUMIÉ
et Laurent CAZARRÉ, 08/09/2012
Maria GONCALVES DOS SANTOS
et Marc BLASA, 27/10/2012
Brigitte DA SILVA DOS SANTOS
et Frédéric ALFONSO, 22/06/2013
Sandrine DA ROS
et Richard VIGNAUX, 29/06/2013

Lola LOUBET, 26/04/2013
Laurine CHATELET, 05/05/2013
Lindsay VUILSTEKE, 06/05/2013
Bastien MASCARAS, 07/05/2013
Maï Lan VIS, 07/05/2013
Elena MÉLEN, 12/05/2013
Guilhem NAULIBOIS, 24/05/2013
Ninon VIGNAUX, 25/05/2013

Décès

DECOMPS née GASTON Solange, 29/06/2012
METIVIER Pierre, 05/07/2012
DUMASYves, 08/07/2012
ROLLAND Albert, 18/07/2012
CABANAC René, 21/07/2012
BERNADINE née DELPOUIVE Micheline, 23/07/2012
CATHÉLIN Jean, 26/07/2012
KELLER Gaston, 27/07/2012
MARZIAC Gaston, 31/07/2012
LAINE née GALY Anna, 07/08/2012
PERIS Louis, 13/08/2012
FEUILLET née MOSCA Immacolata, 16/08/2012
SENTENAC Pierre, 19/08/2012
MAURETTE Louis, 10/10/2012
ARNALOT Jeannine, 30/10/2012
SERVANT née BOISSEL Reine, 11/11/2012
ROSIN née PATRIA Marie-Louise, 30/11/2012
ROSSETTO née MARTIN Antoinette, 09/12/2012
LAC François, 09/12/2012
AUBAN Antoinette, 15/12/2012
ARA Juan, 27/12/2012
HORVATH Maksimilian, 11/01/2013
REY Pierre, 29/01/2013
PORTET née DELMAS Juliette, 30/01/2013
DANGLA Germain, 02/02/2013
ROSIN Gérard, 09/02/2013
GAUDIN Jean, 22/02/2013
BENAC née DOUGNAC Léa, 26/02/2013
MOREL François, 25/03/2013
BERTOLINO Sauveur René, 27/03/2013
TORCHAUSSE Michel Christian, 02/04/2013
DUSSÉNTY née DARAUX Anaïs, 16/04/2013
FALIERES André, 07/05/2013
ROUCH René, 03/06/2013
DEDIEU Jean, 04/06/2013
GAZAILLET Jean, 05/06/2013
VIARD Michel, 17/06/2013
SERVANT André, 23/06/2013
LASSALLE Maurice, 29/06/2013

Naissances

Clara BARRERE LIMA, 29-06-2012
Pénélope-Itia ROBERT ZEGLIICKI, 29-06-2012
Anaïs MAILHAT BRUN, 05/07/2012
Dimitri LAMBERT, 10/07/2012
Rachel ZWOLSKI, 11/07/2012
Miran GERICKE, 14/07/2012
Soline VIGNAUX, 20/07/2012
Mathéo LALEURE, 25/07/2012
Anna DEDIEU BERTIER, 27/07/2012
Lana PALACIOS, 28/09/2012
Inaya BONIFACE, 30/09/2012
Elyna LUCHMUN, 06/10/2012
Marina MARTINEZ, 12/10/2012
Loicia DE KERIMEL DE KERVENO, 13/10/2012
Léonie MAISONNEUVE, 24/10/2012
Zoé BOUVART POUY, 04/11/2012
Daria RAMINE PARMENT, 14/11/2012
Clémence LOUBIÈRES, 15/11/2012
Gloria RATHQUEBER SEVERAN, 12/12/2012
Mélina UON, 19/12/2012
Nolan LE DÉ FOURNES, 28/12/2012
Maksililian HORVATH, 04/01/2013
Mattin BENAC, 24/01/2013
Héloïse DUNGLAS, 30/01/2013
Stephen LAFFON, 04/02/2013
Mélodie CHANABE, 05/02/2013
Estebann DOUARRE-NAVARRO, 05/02/2013
Alessia NICOLAU, 14/02/2013
Louka ROBIN, 14/02/2013
Zao GARCIA SAUTRE, 17/02/2013
Enora GAUTEUR, 19/03/2013
Giovanni VITRY, 03/04/2013
Maywen GIMENEZ, 16/04/2013

Fête de la Garière

Samedi 31 août

14h00 Concours de pétanque (en doublettes formées)

16h00 Jeux pour enfants

18h30 Apéritif-concert

20h00 Repas

22h00 Soirée dansante animée par le podium Le Rythme dans la Peau

Fiesta d'Argain

Jeudi 18 juillet

22h00 Bal disco avec TN Animation 31

Vendredi 19 juillet

20h00 Soirée tapas animée par le groupe de chanteurs bigourdans Eths Cantayres d'Esparros

22h00 Bal disco avec Hors Service

Samedi 20 juillet

15h00 Concours de pétanque en doublette (4 parties)

20h30 Cassoulet préparé par François Arlet (amenez vos couverts) Animé par la Banda Los Girolitos

22h30 Bal avec le Podium Aligator

Dimanche 21 juillet

11h00 Messe et dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec l'Harmonie Sainte-Cécile

12h00 Vin d'honneur offert par le comité des fêtes

Fête de la Saint-Victor

Jeudi 22 août

20h30 Concours de belote à la salle polyvalente

20h00 Sardinade inscription à l'office du tourisme amenez vos couverts

22h00 Bal disco avec JM Events

Vendredi 23 août

15h00 Challenge hall back sous la halle (rugby à 4 au toucher)

21h00 Retraite aux flambeaux (départ sous la halle)

22h00 Bal avec l'orchestre Canyon

Samedi 24 août

08h30 Concours de pêche au Ramier

14h30 Concours amical en doublette, en 4 parties

20h30 Grand cassoulet sous la halle préparé et servi par le Traiteur Arlet

Inscriptions à l'office du tourisme (05 61 90 19 55) ou à la buvette du comité - amenez vos couverts

Animé par la Banda Los Pagallous Adulte (adulte : 15 € - enfant : 10 €)

22h00 Bal avec La Compagnie Française du Soleil

Dimanche 25 août

11h00 Messe avec la participation de l'harmonie Ste-Cécile

12h00 Dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation de l'harmonie Ste-Cécile

Apéro champagne au Petit Ramier

16h00 Jeux inter-associations

21h45 Feu d'artifice tiré par Musique et Feux sur l'île du Ramier

22h15 Bal avec Klein

Lundi 26 août

14h00 Challenge Lamarque, concours officiel de pétanque en triplète

14h30 Jeux pour enfants

21h00 Bal Musette orchestre Trompette Mélody Musette